



## LA LETTRE DES SERVICES DE L'ETAT DANS LA MANCHE

Numéro 3



### Rôle de l'UDAP\* de la Manche en matière de conseil architectural

*\*Unité départementale de l'architecture et du patrimoine*

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Manche (UDAP) est un service de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie. Ces missions sont multiples dont le conseil et la promotion d'un urbanisme et d'une architecture de qualité.

Les deux Architectes des bâtiments de France (ABF) de l'UDAP de la Manche assistés de deux techniciens des bâtiments de France sont à la disposition de tout citoyen ayant un projet élaboré ou ressentant le besoin de conseils préalables. C'est notamment le cas des propriétaires de monuments historiques et des habitants des espaces protégés (abords de monument historique, site patrimonial remarquable, site inscrit ou classé).

L'UDAP accompagne également les principaux décideurs dans l'ensemble du processus d'un projet d'aménagement : les responsables territoriaux (élus, services techniques, syndicats intercommunaux), notamment dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT, PLU) ou des projets d'aménagement (lotissements, équipements, espaces publics), les autres services de l'État intervenant dans le domaine de l'aménagement, les professionnels maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre (promoteurs privés ou publics, architectes, paysagistes).

Les deux ABF assurent des permanences à Saint-Lô, Granville, Avranches, Coutances, Cherbourg-en-Cotentin, et au Mont-Saint-Michel.

Des fiches conseils réalisées par les UDAP de Normandie sont à la disposition du public. Ces fiches ont pour objectifs de favoriser la qualité architecturale et urbaine, de sensibiliser sur les caractères spécifiques des territoires et d'informer le public sur les démarches administratives et ce, en amont de la phase administrative d'instruction des dossiers.



Web  
Liens utiles

Retrouvez l'intégralité des fiches conseils en suivant le lien ci-dessous.

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Ressources/Les-fiches-conseils-des-UDAP-du-Calvados-de-la-Manche-et-de-l-Orne>

